



Fiche d'information sur la stratégie de mobilité globale du canton de Berne 2022

Avec la stratégie de mobilité globale du canton de Berne 2022 (SMG 2022), le Conseil-exécutif vise un système de mobilité performant, sûr et finançable, capable de faire face aux nombreuses évolutions de l'offre de mobilité et du comportement des usagères et usagers dans le canton de Berne. Basée sur la stratégie de mobilité globale de 2008, la SMG 2022 définit les lignes directrices de la politique cantonale de mobilité pour les 10 à 20 prochaines années.

Vision

«Le canton de Berne poursuit une politique de mobilité axée sur trois dimensions de développement durable. Toutes les communes bénéficient d'une desserte directe et de qualité. Un système global de transport efficace, sûr et finançable participe à l'épanouissement de la société et au développement économique. L'interconnectivité numérique, l'utilisation combinée de différents moyens de transport et le partage de véhicules améliorent l'efficacité du système de transport. En 2050, le trafic est climatiquement neutre, limite au maximum la pollution de l'air et les nuisances sonores, réduit autant que possible son impact sur la biodiversité et sollicite aussi peu de surfaces que possible.»

Buts

Afin de concrétiser cette vision, le canton de Berne souhaite mettre en place un système de mobilité durable qui participe au développement économique et sociétal tout en préservant les ressources naturelles. Dans ce cadre, six objectifs supérieurs ont été définis (cf. schéma).

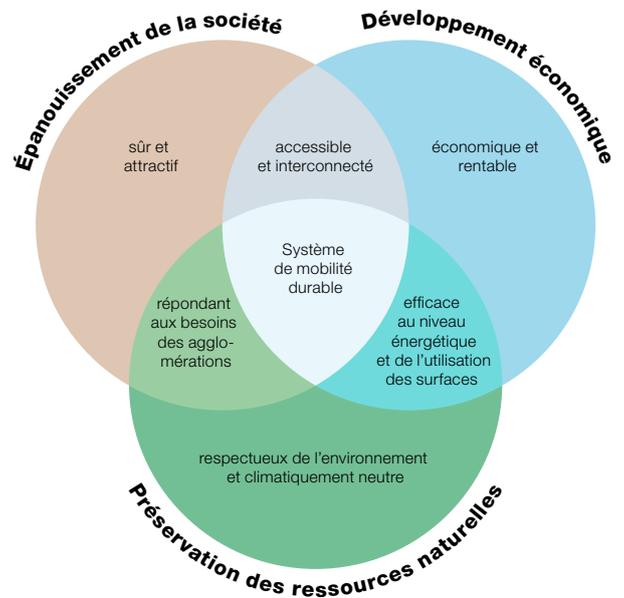
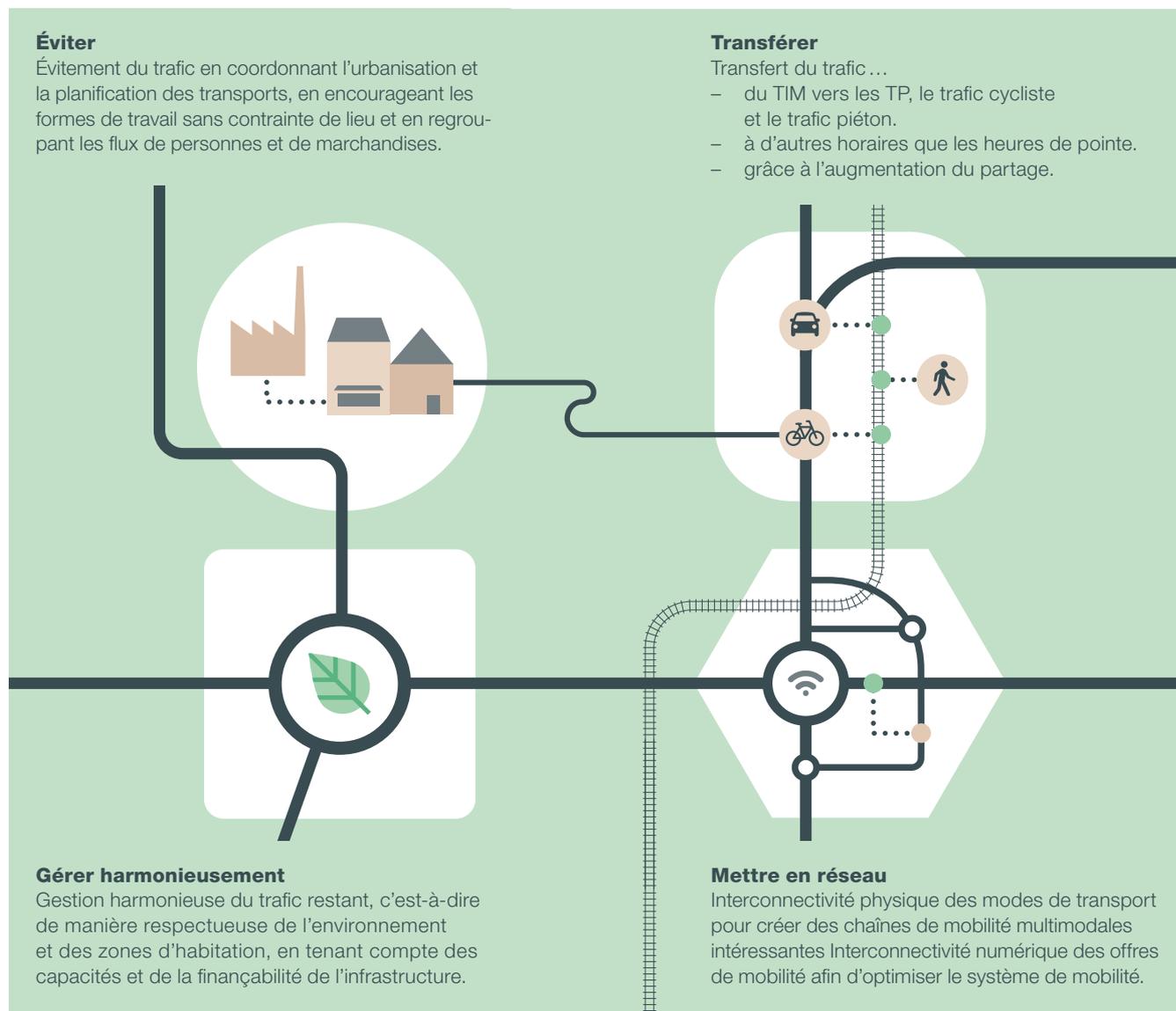


Schéma: Objectifs de la politique de mobilité du canton de Berne

La stratégie ETGM et ses axes directeurs

Pour mettre en œuvre les objectifs supérieurs et partiels définis, le canton de Berne applique la stratégie ETGM (Éviter, Transférer, Gérer, Mettre en réseau). Pour chaque volet de cette stratégie, des axes directeurs qui précisent la marge de manœuvre du canton ont été définis.



Les champs d'action

Afin de mettre en œuvre la SMG 2022, les axes directeurs sont concrétisés dans neuf champs d'action :

	Aménagement du territoire		Trafic individuel motorisé
	Bases de planification intermodales		Transport de marchandises
	Comportement des usagers-ères de la route		Transport aérien
	Transports publics		
	Mobilité combinée et partagée		
	Trafic cycliste et piéton		

Contact

Direction des travaux publics et des transports
du canton de Berne
Office des transports publics et de la coordination
des transports

Reiterstrasse 11, 3013 Berne
+41 31 633 37 11 info.aev@be.ch www.be.ch/otp